

Séminaire CSA - IATP - Oxfam Solidarité - Bruxelles - 1&2 juin 2010
Les stocks alimentaires

Les stocks et la sécurité alimentaires: quelques éléments d'introduction

Nicolas Bricas

Cirad, UMR Moisa, Montpellier

(avec la collaboration de Franck Galtier et
Benoit Daviron)



Plan

- Stocks de sécurité ou de régulation
- A quelles échelles ?
- Stocks physiques et/ou virtuels ?
- Stocks et/ou autres mesures
- Stocks publics ou privés ?
- Gestion des stocks
- Que dit l'OMC ?



Sécurité et/ou régulation ?

- Stocks de sécurité
 - Pour faire face à des flambées de prix de produits alimentaires et protéger les consommateurs les plus vulnérables
 - Politiquement acceptable
- Stocks de régulation
 - Pour limiter les effondrements de prix de produits (agricoles ou non) fournissant les revenus des producteurs vulnérables
 - Pour favoriser les investissements agricoles
 - Politiquement plus difficile car joue sur les prix



Quelles échelles ?

- Internationaux
 - Rôle des *commodities* dans la sécurité alimentaire
 - Facteur de compétitivité
 - Coûts de transaction
- Régionaux
 - Mutualisation des risques
 - Favorise la commoditisation
- Nationaux
- Infra-nationaux/villageois
- Ménages (stocks paysans et épargne)



Stocks et/ou autres mesures

- Mesures tarifaires
 - marché international comme stock illimité
 - ne coûte que si l'on s'en sert
- Contrats non alimentaires
- Assurance (à différentes échelles)
- Extension du marché régional
- Diversification alimentaire



Physique et/ou virtuel ?

- Physique :
 - Coût de magasinage
 - Coût financier lié à l'immobilisation
 - Coût et risque de la rotation technique
- Virtuel :
 - Pas de coût technique
 - Risque financier
 - Insuffisant en cas de véritable pénurie



Publics et/ou privés

- Stocks de sécurité : pourquoi les privés y auraient-ils intérêt ?
- Stocks publics comme instrument anti-spéculatif



Gestion

- Eviter les effets d'éviction : le besoin de règles transparentes et claires
- Comment décider des niveaux de prix déraisonnables? Systèmes d'information et gouvernance multi-acteurs



Que dit l'OMC ?

- Annexe 2 de l'accord agricole :
 - Stocks de sécurité possibles. Achats et vente aux prix du marché courant
 - La stabilisation comme outil de développement et de croissance ne satisfait pas les critères d'exemption
- Qui peut attaquer un pays vulnérable qui stabiliserait ses prix sans léser un pays tiers ?